

**Compte-rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école  
du RPI Beaulieu -Têche  
le mardi 07 juin 2016**

**Présents :**

- équipe enseignante : Cathy Guichard, Fabienne Girard, Bertrand Végreville et Rachel Penin
- élus de Têche : Philippe Charbonnel (adjoint) et David Jobin (conseiller)
- élus de Beaulieu : Annie Bérèche (adjointe), Marie-Agnès Laurent (adjointe , Géraldine Chaloin (conseillère) et Hélène Mandier (conseillère)
- représentants des parents d'élèves : Céline Ayoun-Fischer, Adeline Isoard, Florence Madeira et Marianne Lelarge
- Délégués Départementaux de l'Education Nationale : Marie-France Argoud et André Cony

**Excusés :** Mme L'Inspectrice départementale, Samuel de Besse (enseignant), Denis Falque (maire de Têche), Jean Cartier (maire de Beaulieu), Myriam Laffond (déléguée des parents)

**VIE SCOLAIRE**

**1. Le PPMS**

Nos deux écoles sont aujourd'hui dotées d'un PPMS (plan particulier de mise en sûreté) en concertation avec les municipalités. Ce plan prévoit les conduites à tenir en fonction de différents risques propres à chaque commune, autre que le risque incendie : Séisme, Inondation, Rupture de barrage, Mouvement de terrain, Risques Industriels (Transport de matières dangereuses) et intrusion.

Plusieurs exercices ont permis de valider ce PPMS.

Il est applicable pendant tous les temps d'ouverture de l'école : temps de garderie, pause méridienne, TAP, et temps scolaire

A Beaulieu, la salle de mise en sûreté est la salle de motricité.

A Têche, selon le type de risques, les lieux changent : incendie le stade (vers le cimetière), tous les autres le bâtiment où se situe la classe de Rachel Penin.

L'ajout de ces nouvelles procédures au règlement intérieur sera effectué pour la rentrée et communiqué au Conseil d'Ecole.

**2. Les effectifs :**

Actuellement, les élèves sont répartis dans 4 classes :

PS-MS-GS 25 élèves, GS-CP-CE1 25 élèves, CE2-CM1 24 élèves et CM1-CM2 25 élèves.

Pour l'année prochaine, la répartition a été arrêtée comme suit :

PS/MS :21

GS/CP : 24

CE1/CE2/CM1 : 23

CM1/CM2 :24

Depuis la rédaction de ce compte-rendu, quelques inscriptions supplémentaires ont été enregistrées.

## Prévisions des effectifs pour l'année 2016 /2017

	2016/2017	Répartitions	2017/2018
PS	13	PS/MS 21	5 ??????
MS	8		13
GS	11	GS/CP 24	8
CP	13		11
CE1	7	CE1/CE2/CM1 23	13
CE2	11		7
CM1	11	CM1/CM2 24	11
CM2	18		11
<b>TOTAL</b>	92		74+ 5 PS

L'organisation communale mise en place cette année pour les ATSEM ne devrait pas changer l'année prochaine. Les mêmes personnes interviendraient sur Beaulieu (Aline, Andrée, Estelle, Véronique).

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie de Beaulieu car l'organisation prévue a permis de travailler dans de très bonnes conditions. La Mairie a su être réactive lors d'absences des ATSEM.

Nous avons actuellement peu d'informations pour la rentrée 2017-2018. Le rapprochement évoqué d'autres communes n'est pas une solution, les nouveaux élèves n'étant pas comptabilisés dans les effectifs la première année.

### 3. Bilan des activités des classes

#### Pour l'ensemble des classes du RPI, en lien avec le projet d'école :

– des séances de musique avec Valérie Drouvin en vue de préparer un spectacle « **Le tour de France en chansons** » qui a eu lieu le **vendredi 1<sup>er</sup> avril à Têche**. Préparation et participation au Madison Géant pour la kermesse.

– « **Apprendre à Porter Secours** ». Chaque enseignant a travaillé en classe autour du thème, en réinvestissant ce qui a été vu l'année dernière et en approfondissant : identifier les dangers, sécuriser les lieux, prévenir les secours. En mai 2016 (le 19 à Beaulieu et le 20 à Têche), deux intervenants extérieurs sont venus pour proposer des situations concrètes afin de mettre en pratique la théorie.

#### A Beaulieu :

- animation SICTOM par Laura Durand
- spectacle de Noël (1 séance de cinéma « Neige et les arbres magiques »)
- Carnaval
- 10 séances de cirque avec Filifolia et un spectacle à destination des parents

- 8 séances d'escrime ( GS-CP-CE1)
- Une sortie de fin d'année à la ferme pédagogique du Clos Fougères, dans la Drôme

### A Têche :

#### Pour la classe des CM1-CM2

- fête de la science
- cross du collège Le Savouret
- entraînements vélo à l'automne et au printemps pour participer à l'opération « vélo-citoyen » au printemps 2016
- escrime (de janvier à mars)
- concours (d'orthographe, de mathématiques, de lecture, de calcul mental)
- classe découverte ( 5 jours en mai 2016) à Paladru : activités nautiques - musée archéologique- Moyen-Âge
- visite du collège de Vinay
- visite du collège de St Marcellin pour les 11 Têchois susceptibles d'y être inscrits
- visite d'un atelier tour à bois d'un parent d'élève

#### Pour la classe des CE2-CM1

- participation au Prix des Incorruptibles
- projet sur le Moyen-Âge avec le musée de St Antoine l'Abbaye et plusieurs classes de la circonscription de St Marcellin
- classe transplantée en Ardèche (5 jours du 21 au 25 mars 2016 ) sur le thème du Moyen-âge :
- projet « musique et différences » : plusieurs rencontres avec des adultes handicapés du centre de la MGEN et leurs monitrices

**L'équipe enseignant du RPI tient à remercier l'association des parents d'élèves pour leur soutien financier très important et les municipalités pour la mise à disposition des locaux (salle des fêtes pour les activités et manifestations), le financement des classes transplantées.**

**QUESTIONS/REponses DU CONSEIL D'ÉCOLE DU**  
**RPI BEAULIEU-TÊCHE**  
**du 07 juin 2016**

**CANTINE/ GARDERIE/ TAP**

**PORTAIL FAMILLE**

1- A quand le paiement en ligne sur le portail famille ?

**Réponse : Les démarches ont été effectuées, la perception n'a pas encore donné suite.**

2- Les parents souhaiteraient réduire le délai d'annulation des réservations pour les TAP et la cantine.

Que les TAP ne soient plus facturés en cas d'absence même sans justificatif médical.

**Réponse : Il y a des moyens engagés par les municipalités qui ne sont pas résorbables. Néanmoins les demandes d'absences qui seront effectuées dans les délais impartis (indiqués sur les sites des communes dans l'onglet Portail famille) seront validées et ne seront plus facturées.**

Que le repas du midi puisse être annulé si l'école est prévenue avant 7h45 le matin même.

**Réponse : Les agents responsables de la cantine ne peuvent pas prendre en compte des modifications le jour même. Il est nécessaire de se plier aux contraintes techniques du portail famille qui ne peuvent pas être modifiées.**

3- Le délai de 48h pour la réservation de la cantine a été rallongé pour la réservation du lundi. Il est demandé de réserver le repas avant le vendredi soir précédent. Les parents souhaiteraient que le délai de 48h soit appliqué pour que la réservation du lundi puisse se faire jusqu'au samedi midi.

**Réponse : Il peut y avoir des problèmes techniques lors des réservations (les mairies nous demandent de faire une capture d'écran à ce moment-là et de leur envoyer par email afin de faire remonter au service de maintenance du logiciel), mais la réservation est possible jusqu'au samedi 23h59.**

4- Le délai de 48h imposé pour l'inscription ou l'annulation aux TAP- garderie- cantine - transport pourrait-il être réduit à 24h ?

**Réponse : Les contraintes du logiciel ne le permettent pas, et pour les TAP voir réponse ci-dessus.**

**CANTINE**

5- Problème de discipline à la cantine, surtout à Têche Les enfants ne mangent pas toujours dans le calme.

**Réponse : Les agents de cantine feront remonter systématiquement ce qui pose problème à la mairie. La mairie viendra ponctuellement à la cantine vérifier que tout se passe bien. Une charte de bonne conduite sera mise en place. Si les problèmes sont persistants, il pourra y avoir des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion. La cantine est un service rendu aux familles, elle n'est en aucun cas obligatoire.**

6- **«C'est pas bon à la cantine »**

La qualité et le goût sont remis en cause par les adultes et les enfants.

**Réponse : Il semble que ce ne soit pas le cas, ne pas hésiter à faire remonter en mairie s'il y a des problèmes, la proximité du traiteur nous permet des ajustements.**

**Les parents qui le souhaitent peuvent réserver un repas auprès des mairies afin de se rendre compte par eux-mêmes ce qu'il en est.**

Les parents demandent à ce qu'un nouvel appel d'offres soit fait.

**Réponse : Les mairies ne pensent pas trouver meilleur rapport qualité/prix et privilégie la proximité. Il n'y aura pas de nouvel appel d'offre.**

## TAP

7- TAP karaoké : les parents demandent à ce que les chansons soient appropriées. Le registre du chanteur **Jul** ne l'est pas !!!! Paroles de chanson vulgaires, misogynes, violentes, à caractère sexuel et pornographique.

**Réponse : Il s'agit d'un événement isolé. La règle d'or instaurée par la mairie pour cette activité est : pas de vulgarité, images correctes.**

**Pour l'année prochaine : la playlist sera élaborée en amont avec la personne qui s'occupera de l'activité, il n'y aura pas d'images, uniquement les paroles.**

8- Les parents et les enfants sont satisfaits des activités TAP proposées. Il y a de la variété dans les deux écoles et de l'investissement de la part de chaque intervenant.

**Réponse : Tout le monde remercie tous les intervenants pour leur investissement, et plus particulièrement Eliane Magnat qui nous quitte. Les mairies sont à la recherche de bénévoles pour proposer de nouvelles activités à nos enfants.**

## ECOLE

9- Les classes sont surchauffées à Beaulieu en hiver. Serait-il possible de baisser la température de consigne ?

**Réponse : La mairie de Beaulieu a fait intervenir un technicien qui a posé des capteurs pour essayer de trouver une solution.**

10- Les parents demandent à ce que les horaires de sortie des classes soient respectés :

- à 11h55 pour Têche (la pause méridienne est déjà relativement courte)

- à 16h15 (pour les enfants qui doivent prendre le car)

**Réponse : Tout le monde veillera au respect des horaires.**

11- Quelques enfants sont violents physiquement et verbalement envers leurs camarades, à l'école de Têche (et de manière répétitive). Les enseignants sont-ils alertés par les enfants ? Comment traitent-ils les différentes situations ? Sanctions ? Pédagogie ?

**Réponse : Les enseignants en parlent toujours en classe, si le problème leur est relaté. Que les parents n'hésitent pas à écrire un mot dans « le cahier de liaison » afin d'en informer l'instituteur ou l'institutrice, dans le cas où l'enfant n'oserait pas en parler. Si des comportements inadaptés surviennent dans le cadre des activités : TAP, garderie et cantine, le personnel atsem en informerait, dans les meilleurs délais, la mairie.**

12- Avons-nous une visibilité pour l'année scolaire 2017-2018 ? Répartition des effectifs ? Fermeture de classe ? Qu'en est-il d'un éventuel rapprochement avec d'autres communes afin d'éviter la fermeture de classes ?

**Réponse : Effectivement, actuellement, pour la rentrée 2017 l'effectif passera sous le seuil des 80 élèves, donc une possible fermeture de classe.**

**Le rapprochement avec d'autres écoles ne solutionne pas notre problème à courte échéance puisque les élèves d'une autre commune ne seraient comptabilisés qu'à partir de la deuxième année.**

13- Traitement des noyers pendant les heures d'école. Les parents sont très mécontents.

**Réponse : Le mécontentement est partagé par les mairies.**

**Un arrêté municipal a été pris, demandant à ce qu'il n'y ait pas de traitement 20 mn avant et après les sorties et lorsque les enfants sont dans les locaux de l'école (temps de classe, garderie et cantine) dans un périmètre de 100m autour de celle-ci.**

14- Cigarette électronique : des enfants pensent avoir vu Bertrand vapoter. Quelle solution pourrait être envisagée pour qu'il n'y ait plus **d'ambiguïté** ?

**Réponse : Mr Végreville ne vapote pas dans l'enceinte de l'école.**

15- École de Beaulieu :

- à quelle fréquence les salles de classe sont-elles aérées ? Des parents se plaignent de l'odeur de renfermé,

**Réponse : Les classes et la salle de motricité sont aérées à toutes les récréations et le soir pendant les heures de ménage.**

- il n'y a pas de savon pour les petits dans les sanitaires

**Réponse : Beaucoup de gaspillage par les enfants, cependant l'équipe enseignante veillera à ce qu'il y ait toujours du savon dorénavant.**

- le papier WC n'est pas accessible pour les petits (trop haut et mal placé)

**Réponse : la mairie va solutionner ce problème.**

16- Est-ce que les enfants de petite section sont toujours accompagnés aux toilettes pour qu'on les aide à s'essuyer ?

**Réponse : Non, ils sont à portée de voix d'un adulte qui peut venir si l'enfant en fait la demande.**

17- Les parents et enfants apprécieraient que les activités type « olympiades » reprennent. Les enseignants envisagent-ils d'en organiser de nouveau ?

**Réponse : L'équipe enseignante trouve que ces moments sont enrichissants, cependant demandent beaucoup d'organisation. Il se peut que ces activités soient reconduites.**

18- Les parents voudraient savoir pourquoi il n'y a pas de séances de natation organisées au niveau du RPI ?

**Réponse : Le budget (de 3000€) alloué par l'APEBT pour l'activité piscine a été basculé sur les classes transplantées.**

**Un sondage sera effectué à la rentrée pour savoir si les familles souhaiteraient que l'activité soit remise en place et qui serait prêt à s'engager pour passer l'agrément piscine et accompagner les sorties.**